## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION ABATTAGE ET REMPLACEMENT DE FRÊNES



AAAA

## **IMPORTANT**

L'admissibilité à l'aide financière pour l'abattage de frênes privés est conditionnelle à leur remplacement à l'intérieur du délai de replantation indiqué sur le certificat d'autorisation d'abattage.

ad delar de replantation marque sur le certificat à autorisation à abattage.					
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR Nom			Prénom		
Adresse			Ville	Code postal	
Téléphone (1) Téléphone (2)		Cour	riel		
DOCUMENTS À PRODUIRE					
<ul> <li>☐ Formulaire de demande rempli et signé</li> <li>☐ Preuve de résidence</li> <li>☐ Copie de la facture pour l'abattage de frêne(s)</li> </ul>			Copie de la preuve d'achat de ou des arbre(s) de remplacement ou des travaux de plantation  Preuve de plantation de ou des arbre(s) (photo)		
ABATTAGE DE FRÊNES PRIVÉS REMPLACEMENT DE			NES PRIVÉS		
currence d'une somme maximale de Dans le cas d'un conf		uillu, av nfère, a	ment doit : Ilu, avoir une hauteur minimale de 1,5 m au moment de sa plantation fère, avoir une hauteur minimale de 2 m au moment de sa plantation le hauteur minimale de 9 m à maturité.		
Le citoyen doit obtenir au préalable un certificat d'autorisation d'abattage auprès du Service de l'urbanisme, selon les procédures et la réglemen- tation en vigueur.	La Ville défraye un maximum de 50 \$ du prix d'achat par arbre de remplacement jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 200 \$ par propriété, par année. L'achat doit être effectué dans un commerce situé sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.  Le remplacement de frênes situés dans un boisé ou dans le cadre d'un projet ou de travaux de construction n'est pas admissible à cette subvention.				
L'abattage du frêne n'est pas effectué dans un boisé ou dans le cadre d'un projet ou de travaux de construction.	La plantation obliga	atoire e	ire en vertu d'un avis ou constat d'infraction à la réglementation en issible à cette subvention.		
JE M'ENGAGE à respecter les détails de la subvention pour laquelle je fais la présente demande de remboursement					
et j'autorise un représentant de la Ville à visiter les lieux pour valider la conformité de la demande. <b>J'ATTESTE</b> que la subvention demandée est utilisée pour une résidence située sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.					
Signature			Date		

En personne ou par la poste : 1900, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7V 7P2

Par courriel: ligneverte@ndip.org
Par télécopieur: 514 453-3477